A PROPOS DE L'«ENSENHAMEN» DU TROU-BADOUR CATALAN GUERAU DE CABRERA

par IRÉNÉE CLUZEL

Au cours de recherches sur la diffusion, au XIIº siècle, de la légende de Tristan et d'Iseut dans le domaine d'oc, notre attention s'est portée sur l'Ensenhamen de Guerau de Cabrera, publié en dernier lieu par Mr. Martín de Riquer 1. Dans l'introduction au texte, cet érudit estime que le poème ne peut être ni très antérieur à l'année 1170, ni très postérieur à cette date, déjà approximativement fixée par Milà y Fontanals 2.

Il paraît hors de doute que l'auteur fut Guerau III de Cabrera, attesté dès 1145 comme vicomte de Girone et d'Urgel, et qui ne vivait plus en octobre 1170 3. Ce point est clairement établi par Mr. de Riquer, qui adopte les conclusions de N. d'Olwer 4.

. Il apparaît ainsi que le mois d'octobre 1170 est le terminus ad quem indiscutable de la composition du poème. Or, après Milà, Mr. de Riquer voit dans la même année le terminus a quo. Il se fonde, pour arriver à ce résultat, sur un raisonnement apparemment très solide et qu'il semble difficile de contester. Procédant avec une rigoureuse prudence, il établit successivement 5:

-que l'Ensenhamen est antérieur à celui de Guiraut de Calanson, écrit vers la fin du XIIº siècle.

-que les allusions de Guerau au Roman de Troie de Benoît de Sainte-More, à Erec et Enide de Chrétien de Troyes et, surtout, au fabliau de Richeut (1159), nous autorisent à considérer l'Ensenhamen comme postérieur à 1160.

^{1.} Los cantares de gesta franceses. Madrid, 1952, p. 390 ss.
2. M. DE RIQUER, op. cit., pp. 383-84. On ne peut plus tenir compte anjourd'hui de l'opinion de P. Meyer, qui identifiait l'auteur avec «Guirant de Cabrera, qui fut en lutte avec Pierre II d'Aragon et se fit templier en 1228» (Daurel et Beton, Paris,

^{3.} A. T. F., 1880, p. 1).

3. M. DE RIQUER, op. cit., p. 385.

4. Claricies per la història dels vescomies de Girona-Cabrera, «Anuari Heràldic»,
Barcelona, 1917, p. 99 ss.

5. Op. cit. pp. 370.83

-que le troubadour «N'Anfos» (vers 30) est Alphonse II d'Aragon, né en 1152, et qui, par conséquent, ne peut guère avoir été célèbre, en qualité de poète, avant, au plus tôt, 1170.

Cette datation serait indiscutable si l'on avait bien la certitude que «N'Anfos» est le roi d'Aragon, souverain ami des lettres et seul troubadour de ce nom dont la tradition manuscrite nous a conservé deux pièces de vers (Pillet, 23, 1." et 1). La tentation est donc grande de considérer, avec Mr. de Riquer, «tal identificación... como segura». Toutefois, le très jeune âge du souverain en 1170 permet précisément de douter de cette identification. Examinons objectivement ce problème. Les seuls troubadours cités avec «N'Anfos» sont: «En Rudell» (vers 26), «Markabrun» (vers 28) et «N'Eblon» (vers 30). Ce dernier est évidemment Eble II de Ventadour, chanté comme poète, mécène et même chef d'école 6, mais dont aucun vers n'a été conservé. Or, ces trois poètes étaient déjà renommés — ou morts en 1150. Guerau évoque donc uniquement, à l'exception de l'énigmatique «N'Anfos», des troubadours attestés dans la première moitié du xII° siècle. Il s'agit d'auteurs anciens et célèbres. Cette constatation est-elle bien compatible avec l'identification de «N'Anfos» généralement admise? Nous ne le croyons pas. Bernart de Ventadour, Guiraut de Bornelh ou Raimbaut d'Orange, par exemple, avaient certainement acquis en 1170 quelque notoriété, et Guerau de Cabrera aurait pu les nommer sans exciter notre surprise, mais on conçoit vraiment mal qu'il ait fait figurer à cette place - même s'il s'agissait de son souverain — un tout jeune prince qui ne sera poète qu'à ses moments perdus, et qui, d'ailleurs, n'avait peut-être rien composé en 1170 8. Nous reviendrons ci-après sur ce problème capital.

Examinons d'abord les arguments avancés par Mr. de Riquer pour donner à l'Ensenhamen une date postérieure à 1160. Il se fonde — presque uniquement — sur l'allusion à Richeut, fabliau écrit en 1159 °: «la más significativa de todas es la referencia al fabliau de Richeut...» Or, Guerau ne fait nullement allusion au fabliau, mais

^{6.} Voir C. Appel, Bernart von Ventadorn..., Halle, 1915, pièce 30, p. 181: «Ja mais no serai chantaire / ni de l'escola n'Eblo...» Nous ne croyons pas devoir teuir compte de la conjecture de C. Chabaneau au sujet du vers 29 (Voir M. de Riquer, op. cit., p. 391).

^{7.} L'attitude générale des vicomtes de Cabrera, au cours des XIIº et XIIIº siècles, comme d'ailleurs celle de la plupart des grands féodaux catalaus, est loin de justifier un excès d'adulation envers la couronne d'Aragon, d'autant que, dans le cas particulier, le vicomte était un bomme âgé, peut-être un vieillard, et le souverain encore un enfant, ou presque.

enfant, ou presque.

8. Mr. B. Panyini (Giraldo di Bornelh..., Catania, 1949, p. 111, après A. Kolsen (Sämtliche Lieder..., II, p. 285), donne à la pièce «23, 1.4» la date de 1172. L'autre pièce ne peut être datée.

^{9.} J. BÉDIER, Les Fabliaux... París, 1895, p. 304.

au thème du fabliau. A ce sujet, le même I. Bédier qui adopte la date de 1159 pour le conte rimé en langue d'oil, se refusait à tenir compte de la mention de Richolt par Thomas 10 pour donner une date au «Tristan» anglo-normand 11. En effet, le début du fabliau évoque nettement des récits antérieurs sur la vieille entremetteuse :

«Sovante foiz oi avez Conter sa vie...»

(Méon, Nouveau recueil..., I, 38)

La même constatation a toute sa valeur en ce qui concerne la citation d'Erec (vers 73). Chrétien de Troyes lui-même, comme l'auteur anonyme de Richeut, nous informe qu'il va puiser dans une tradition orale préexistante : «C'est le conte d'Erec, fils de Lac ; devant des rois et des comtes, on entend d'ordinaire ceux qui content pour gagner leur vie en dire des morceaux... etc...» 12.

Ouant à la mention, enfin, du «setge que a Troia fon» (vers 123), qui peut nous autoriser à v voir «una evidente referencia a la Estoire de Troie de Beneeit de Sainte-More»? Le siège de Troie faisait partie des éléments de la culture scolaire du XII° siècle 13. Tous ces thèmes «étaient dans l'air» vers 1150 avant d'être fixés en langue d'oil par Benoît de Sainte-More, Chrétien de Troyes ou l'auteur anonyme de Richeut. En somme, la référence «la plus significative» de Mr. de Riquer n'emporte pas la conviction.

Cela étant dit, ouvrons une parenthèse: sur quoi se fonde-t-on pour affirmer, d'une manière décisoire, devant une allusion d'oc à un thème connu, qu'il s'agit d'une référence à une œuvre d'oil conservée? Paul Meyer, avec une impartiale autorité, a parfaitement exposé 14 qu'il ne faut pas voir une preuve de l'inexistense d'une littérature d'oc narrative dans la double absence de spécimens de ce genre et d'allusions contemporaines à des «romans» provençaux. Nous ne

^{10.} J. BÉDIER, Le roman de Tristan par Thomas..., S. A. T. F., 1902-05, I, p. 346:

[«]Or me dites, reine Ysolt / Des quant avez esté Richolt?» (vers 1321-22).

11. Op. cit., II, p. 46: «...il a existé, dès avant 1159, des contes relatifs à cette heroine... etc.»

^{12.} Erec et Enide, trad. R. Louis. Paris, 1954, p. 1. On trouve, d'ailleurs des vestiges d'une tradition relative à Erec, et différente de celle dont s'est inspiré Chrétien,

dans le «Tristan» en prose (E. Löseth, Le roman en prose de Tristan... París, 1891, pp. 292-99, et note p. 299).

18. E. Faral, Le récit du jugement de Páris..., «Romania», XLI, p. 100.

14. Les derniers troubadours de la Provence... París, 1871, pp. 5-6. Rappelons, à ce sujet, une curieuse affirmation de G. Paris (Poèmes et Légendes... París, 1900, p. 148, note): «Dès le milieu du XIIe siècle, les troubadours de Provence citent à l'envi les poèmes français sur Tristan». Ce besoin de préciser le nationalité des poèmes, sans aucun fondement dans les textes, est significatif d'un état d'esprit. Quels étaient en effet, au milieu du XIIº siècle, ces poèmes français?

jugeons pas utile d'y revenir. Considérons donc que les plus vieux ensenhamens (ceux de Guerau de Cabrera, de Guiraut de Calanson et d'Arnaut Guilhem de Marsan) s'adressaient soit à des jougleurs soit à des auditoires de «Provence» ou de Catalogne, où la langue française était, au sens propre, un idiome étranger. Les poèmes narratifs évoqués dans ces ensenhamens devaient être rédigés, pour être compris, dans la κοινή provençale. De même que les minnesinger. ont dû adapter des œuvres de Thomas d'Angleterre ou de Chrétien de Troyes pour les cours d'outre-Rhin, les troubadours ont dû nécessairement raconter en langue d'oc certaines aventures appartenant à la «matière de Bretagne». Un «Tristan» provençal est peut-être, comme on nous l'a dit, inutile pour un moderne historien de la littérature romane; il était indispensable pour l'auditeur languedocien ou catalan du XIIº siècle 15. Certes, il a pu s'agir parfois d'adaptations d'originaux du Nord, mais une allusion d'Arnaut Guilhem de Marsan 16 atteste, au moins, l'existence d'une version du «Lai d'Ignaure» particulière au Midi. Nous n'ignorons pas que nous heurtons ainsi l'opinion d'éminents romanistes; toutefois, nous avons la cértitude que les méridionaux du xne siècle, qui n'étaient pas des philologues, ignoraient, en règle générale, la langue d'oil 17. Or, c'est pour eux — et non pour les romanistes du xxº siècle — que les œuvres littéraires étaient composées! Nous concluerons par une affirmation qui peut être regardée comme une pétition de principe, mais à laquelle un érudit tel que Mr. E. Faral prête indirectement son autorité 18 : les citations de Guerau de Cabrera font allusion à des thèmes romans attestés vers 1150, et non pas à telle ou telle œuvre d'oïl connue.

Après avoir ainsi mis en lumière l'insuffisance des arguments invoqués pour donner à l'Ensenhamen une date postérieure à 1150, nous est-il possible d'apporter, de note côté, des arguments incontestables à l'appui de la thèse contraire? A la vérité, pour la solution

^{15.} Le débat sur l'existence d'une aucienne littérature narrative d'oc reste ouvert, et nous y consacrorons d'autres articles. Il faut bien tenir compte de la conservation par un manuscrit unique d'un chef d'œuvre tel que Flamenca, auquel personne, au Moyen Âge, ne fait allusion. Souvenons-nous aussi des fragments de deux poèmes narratifs (Voir: C. Brunkt, Bibliographie..., pp. 117, 8 et 9), d'une traduction provençale du Roman de Merlin («Rev. Lang. Rom.», 1882, p. 105) et d'une version languédocienne du Roman des Sept Sages («Romania», 1955, LXXVI, p. 244). Les deux derniers fragments ont été découverts par hasard dans des reliures.

^{16.} R. Leieune, Le personnage d'Ignaure... «Bulletin de l'Académie de langue et de litt. frauçaises». Bruxelles, tome XVIII, 1939, pp. 140 ss.

17. Aux environs de l'année 1930, dans la banlieue de St. Affrique (Aveyron) nous n'avons pu nous faire comprendre d'une vicille dame qu'en nous exprimant en patois.

18. E. Farat, Le poème de Piramus et Tisbé..., «Romania», XLI, 1912, pp. 32 ss.:

18. La mention de Giratt (de Cabrera) vise un poème roman (français ou provençal, elect à Abbetter). c'est à débattre) de Pyrame et Tisbé».

d'un tel problème, on ne saurait réunir, dans la meilleure hypothèse, que des présomptions.

Nous examinerons successivement et briévement :

- les vers 25-26 de l'Ensenhamen.
 - les relations personnelles de Guerau de Cabrera avec le troubadour Marcabru, et les conséquences qu'on peut en tirer.
 - 1.º Voici le texte des vers 25-26:

«Ja vers novel bon d'En Rudell...»

Mr. de Riquer a bien reconnu l'importance de l'adjectif novel, mais, admettant comme sûre l'identification de «N'Anfos» avec Alphonse II d'Aragon, il ne peut raisonnablement imaginer la possibilité d'une datation antérieure à 1169-1170. Il note cependant : «...si lo modernizáramos más dejaría de tener sentido la calificación de novel al arte de Jaufré Rudel» 19. C'est tout-à-fait évident, et nous dirons même que, si l'ensenhamen est de 1170, la qualification de novel avait bel et bien perdu toute signification à cette date. En 1170, l'«art» de Jaufre Rudel — qui cesse d'être attesté en 1148 20 n'était certainement plus novel. D'ailleurs, il ne s'agit nullement d'«art», c'est à dire soit d'une école poétique soit d'un genre littéraire en général, mais d'un vers, autrement dit d'un poème; il n'y a pas d'autre interprétation possible : le sens est : «un vers (sorte de poème) nouveau». Or, si une école ou un genre littéraire peuvent passer pour nouveaux durant un certain temps (mais vingt ans, c'est déjà beaucoup!), la chose est absolument impossible, selon nous, en ce qui concerne un poème quelconque considéré individuellement. Nous irons même plus loin: l'adjectif novel implique l'idée que le vers n'est pas connu des auditeurs, qu'il est «inédit» en somme, et que, par conséquent, l'auteur est encore vivant. Si l'on parle, en 1956, d'une chanson nouvelle, peut-on faire allusion à un «succès» de 1935? C'est là une vérité évidente, au XXº siècle comme au XII°.

2.º Mr. de Riquer démontre que l'auteur de l'ensenhamen et Marcabru ont entretenu des relations personnelles 21. Or, Marcabru. comme Rudel, cesse d'être attesté en 1148 22. Dans ces conditions, nous estimons que, psychologiquement, il est rationnel de faire remonter la composition de l'Ensenhamen aux années de jeunesse de Guérau, années au cours desquelles le témoignage de Marcabru nous

^{19.} Op. cit., p. 384. 20. A. Jeanroy, La poésic lyrique des troubadours..., II, p. 17-18. 21. Op. ctt., p. 382. 22. A. Jeanroy, op. ctt., II, p. 23.

atteste que le vicomte s'intéressait à la poésie 23. D'ailleurs, le ton général de l'ensenhamen est celui d'une «vanterie», d'un gab; il est empreint d'une certaine gaillardise juvénile, peu compatible avec l'état d'esprit d'un homme âgè - ou d'un vieillard - comme l'était en 1170, le vicomte de Cabrera, s'il était encore vivant. Notons encore que nul témoignage ne nous indique qu'il se soit encore intéressé à l'art des vers au cours de cette dernière période de sa vie. Il ressort de tout cela que la date de 1170 est imposée uniquement par l'identification — selon nous, conjecturale — de «N'Anfos». Mr. de Riquer le reconnaît : «... no creo lógico... colocar al lado de grandes trovadores... a un mozo de diecisiséis años como era Alfonso II anteriormente a 1169». Cet aveu, qui pose le véritable problème, ne le résout pas, car le choix d'Alphonse II n'était vraiment pas plus logique en 1169-70 qu'en 1168! Un poète amateur et débulant - même prince - n'est pas plus à sa place, entre Marcabru et Jaufre Rudel, à dix-sept ou dix-huit ans qu'à seize. Toute la difficulté est là. Si Guerau III de Cabrera est l'auteur de l'Ensenhamen - et nous pensons que la démonstration de Mr. de Riquer est concluante —, le nom de «N'Anfos» ne peut guère désigner le roi d'Aragon.

Nous ne dissimulons pas que notre opinion négative risque d'aboutir à une impasse, puisque nous ne connaissons pas d'autre troubadour ainsi prénommé. Toutefois, notre ignorance ne prouve nullement qu'il n'en ait pas existé. Nous envisagerons deux hypothèses: ou bien le prénom transmis par un manuscrit unique, et non attesté par la rime, est une mauvaise leçon, ou bien nous sommes en présence d'un inconnu (ce ne serait pas le seul). En réalité, il y'eut, au xu° siècle, d'autres «N'Anfos» qui, sans être eux-mêmes attestés comme poètes, s'intéressèrent à la poésie et protégèrent les troubadours. On lit dans un planh de Cercamon:

«Don Jovenz se clama chaitiu Qar un non troba on s'aiziu Mas qan n'Anfos, q'a joi conquis...»

(PILLET, 112, 2.4, vers 34-36, éd. Jeanroy, pièce VI.)

Il peut s'agir, selon A. Jeanroy, soit d'Alphonse VII de Castille, soit d'Alphonse Jourdain, comte de Toulouse 24 et «protecteur des troubadours». Or, on sait que de nombreux protecteurs des troubadours furent, à l'occasion, comme Alphonse II lui-même, auteurs

^{23.} PILLET, 293, 34: «...e sias del vers despleyans / a'N Cabrieira, que lo remir...»
24. Les poésies de Cercamon, C. F. M. A.; 1922, p. VI, note 4.

de pièces de vers. Notons encore qu'Alphonse Jourdain est cité aussi par Marcabru ²⁵, ami de Guerau III de Cabrera. C'est là une simple conjecture sans doute, mais qui pourrait trouver un élément de justification dans l'expression de Cercamon: «q'a joi conquis», mots qui n'excluent pas, en effet, une interprétation littéraire. Ce «N'Anfos» serait chronologiquement à sa place, vers 1150, auprès de Jaufre Rudel, d'Eble de Ventadour et de Marcabru.

Cela étant dit, nous concluerons brièvement ainsi :

- —Rien, dans le texte de Guerau, ne justifie une datation postériure à 1150-55, époque où les thèmes romans évoqués par le troubadour catalan étaient, sous une forme ou une autre, connus et diffusés.
- —Nous savons que, vers 1145-50, Guerau III de Cabrera entretenait des relations personnelles avec un troubadour au moins, le vieux Marcabru, et qu'il s'intéressait à l'art des vers. Au contraire, nous ignorons s'il était encore de ce monde en 1170 26; en tout état de cause, s'il vivait, c'était un homme âgé, peut-être un vieillard, que nul troubadour ne cite plus. Nous croyons donc pouvoir poser la question suivante : à laquelle de ces deux périodes de la vie de Guerau est-il logique d'attribuer la composition de l'ensenhamen?
 - -Un vers ne peut être novel que s'il a été récemment composé.
- —«N'Anfos» n'est pas sûrement Alphonse II d'Aragon. Selon nous, étant donné le jeune âge du souverain vers 1170, l'identification est même très douteuse. Nous pensons, en effet, que s'il s'agit du roi, il faut nettement moderniser le poème, et, dans ce cas, Guerau III n'a pu en être l'auteur. Or, ce dernier point nous paraît acquis depuis la démonstration de Mr. de Riquer.

Pour ces divers motifs, nous estimons que la date de 1150, à laquelle nous ramènent les seules mentions nominatives des troubadours indiscutablement identifiables, peut être scientifiquement retenue comme base de discussion.

^{25.} PHLET, 293, 9 (Voir: P. MEYER, Marcabru, «Romania», IV, 119).
26. En effet, nous savons seulement que Guerau vivait encore en mars 1168, et qu'il ne vivait plus en octobre 1170 (M. de Riquer, op. cit., 385).